

Marché de Noël de Château la Vallière

Samedi 12 Décembre 2026

Convention non alimentaire :

Objectif de la manifestation :

Le comité des fêtes de Château la Vallière met en place une manifestation, rendez-vous festifs où se côtoieront commerçants et acteurs culturels pour offrir à la population de Château la Vallière et des communes voisines, un événement de qualité.

Selon le contexte sanitaire et les règles en cours au moment de la manifestation, le comité des fêtes de Château la Vallière se réserve le droit d'annuler la manifestation ou de mettre en place la réglementation en vigueur.

Date et lieu :

Samedi 12 Décembre 2026, dans la salle des fêtes & rue du 11 novembre 1918, 37330 Château la Vallière.

Horaires du samedi 12 décembre : de 10H00 à 18H00

Participants :

- des commerçants ou producteurs déclarés (sédentaires ou non) proposant des produits agricoles, bruts ou transformés.
- des artisans d'art déclarés (idées cadeaux)
- des commerçants locaux sédentaires venant s'installer sur le marché
- des associations

Les inscriptions devront être adressées en priorité par voie électronique à

cdf.chateaulavalliere37@gmail.com et les documents dûment remplis et signés (scan, photos, fichiers) ou bien par voie postale au Comité des fêtes de château la Vallière 6 RUE LEZAY MARNESIA 37330

CHATEAU LA VALLIERE avec le descriptif des produits et le linéaire nécessaire **dès que possible mais au plus tard le 28 novembre 2026**. Pour qu'une inscription soit valable, il est nécessaire de fournir un justificatif de déclaration d'activité

Sédentaire ou non sédentaire (chambre des métiers, registre du commerce, extrait K bis de moins de 3 mois, numéro d'inscription à la MSA... et attestation d'assurance responsabilité civile).

Les demandes d'inscription seront traitées selon l'ordre d'arrivée, une confirmation de participation sera transmise aux exposants. (Dès que possible)

Stationnement :

Le stationnement des véhicules des exposants après installation est possible sur la place de la salle des fêtes

Installation :

Installation des exposants le samedi 12 Décembre 2026 à partir de 8H00

Participation financière des exposants :

L'accès est gratuit, quel que soit le nombre de mètre linéaire demandé, une caution de 50€ à envoyer lors de l'inscription, pour valider la réservation. En cas d'absence de l'exposant il ne sera pas remboursé sans raison valable dûment justifiée.

Modalités particulières :

Pour le bon déroulement et la continuité de cette manifestation, toute personne ne respectant pas cette convention ne pourra pas participer

Organisateur : Comité des fêtes de Château la Vallière,

INSCRIPTION MARCHE DE NOËL 2026

SAMEDI 12 DECEMBRE DE 10H A 18H

☐ Emplacement à l'Intérieur (sous réserve qu'il reste de la place)

☐ Emplacement à l'Extérieur

Cocher endroit de l'emplacement

Nom de la société	
Nom et prénom	
Numéro SIRET	
N° DDCSPP	
Adresse complète	
Téléphone portable	
Adresse mail	
Copie de l'assurance RC	À fournir
Copie de l'immatriculation MSA, Registre des Métiers ou du Commerce	À fournir
Formulaire DDCSPP	A retourner

DEMARCHE QUALITE :

Dans le but d'œuvrer pour la promotion des produits de qualité, le comité des fêtes met en place une charte de qualité, à laquelle devront se conformer tous les exposants de la fête. La vocation de cette charte est de valoriser le travail des professionnels qui ont sélectionné leur matière première, maîtrisé leur fabrication, contrôlé la qualité de leur produit, pris soin d'informer et aider le public à faire son choix.

Autorisation de droit à l'image

Autorise gracieusement pour moi-même et les personnes présentes à mon stand

Pour l'année en cours à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques. En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le comité des fêtes à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique,

exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Spécialités de l'entreprise :

Détail exhaustif des produits présentés à la manifestation :

	Descriptif du produit	issu de ma production	revente
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Seuls les produits cités dans cette fiche « produits » pourront être présentés à la vente et figurer sur les étals.

Besoins électriques	OUI nombre ? / puissance totale ?	NON
Besoin électrique en 220v mono (3amp)		
Besoin électrique en 380v triphasé		

NBRE DE METRE LINEAIRE DEMANDES : _____ mètres

NBRE DE GRILLE POUR EXPOSER PRODUIT(max 2) : _____

Pour emplacement en extérieur : BARMUN ET TABLE NON FOURNIS

Pour emplacement en Intérieur : TABLE NON FOURNIE sauf en dépannage. Si dépannage combien de tables de 1,2 mètres : _____

GRILLE pour exposition produit sur réservation lors de l'inscription

EAU / ENERGIE

Il est interdit de procéder à des installations non conformes aux normes en vigueur dans les lieux D'exposition :

Électricité : il est demandé à chaque exposant de préciser les demandes exceptionnelles en Électricité. L'organisateur accordera ou non la puissance demandée.

Eau : Chaque exposant disposera d'un lave-mains autonome (type jerrycan).

Gaz : toute source d'énergie devra être déclarée à l'organisateur dans le dossier d'inscription. Le stockage du gaz est interdit dans l'enceinte de la manifestation et toutes les bouteilles Devront être raccordées par un flexible et détendeur conforme. L'organisateur décline toute responsabilité quant aux risques découlant de la non-conformité Des installations.

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
SERVICE CONCURRENCE CONSOMMATION ET RÉPRESSION DES FRAUDES SERVICE SÉCURITÉ
SANITAIRE DES ALIMENTS**

Condensé de la démarche qualité à mettre en place par tous les exposants y compris restaurateurs.

Madame, Monsieur,

Il vous appartient de mettre en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène et de présenter à la vente des denrées de

Qualité marchande et hygiénique satisfaisante, par :

1- Un approvisionnement correct

- Achat de produits sains et loyaux
- Garder les étiquetages (dates, estampilles,) et factures d'achat

2- Étiquetage – Information du consommateur

- Publicité des prix - arrêté de 1987 : indication du prix de tout produit ou toute prestation
- Allergènes : indication par écriteau pour les denrées non préemballées des produits provoquant des allergies ou intolérances

Je soussigné(e),(nom-prénom), certifie
avoir pris connaissance Du document d'information de la manifestation. Je certifie
que les informations indiquées dans ce dossier sont sincères.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») et cachet :